

La mixité dans les entreprises canadiennes : y a-t-il des progrès?

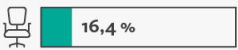
SEPTEMBER 13, 2018 2 MIN READ

Related Expertise

- [Corporate Governance](#)

Au cours de la dernière année, les investisseurs institutionnels, les organismes de réglementation et les médias ont mis davantage l'accent sur la diversité au sein des conseils d'administration et des équipes de direction dans le milieu des affaires au Canada. Mais qu'en est-il des entreprises inscrites à la cote du TSX? En ce qui concerne les femmes occupant des postes de direction, les résultats du sondage publiés dans notre quatrième rapport annuel sur les pratiques de divulgation en matière de diversité des sociétés inscrites à la cote du TSX sont encourageants, mais révèlent toutefois que la partie n'est pas encore gagnée au niveau des conseils d'administration. De plus, en ce qui concerne les postes de direction, les résultats demeurent décevants.

Le rapport Pratiques de divulgation en matière de diversité 2018 dresse un aperçu à jour de la représentation au sein de la direction dans les entreprises canadiennes. Notre groupe de pratique en gouvernance d'entreprise a passé en revue et analysé en profondeur la divulgation en matière de diversité des entreprises inscrites à la cote du TSX et a fait un résumé des résultats pour l'ensemble de l'année civile 2017, et pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2018.



Les femmes occupent à présent 16,4 % des sièges des conseils d'administration de l'ensemble des entreprises qui divulguent le nombre d'administratrices dans leur conseil



et elles occupent 28,4 % des sièges des conseils d'administration des entreprises du S&P/TSX 60.

Pour la même période en 2017, les pourcentages correspondants étaient respectivement de 14,5 % et de 26 %.



La majorité (53,6 %) des entreprises ont adopté une politique écrite sur la diversité au sein du conseil d'administration.



Cela dit, bien que 53,6 % des entreprises aient affirmé en 2018 s'être dotées d'une politique écrite sur la diversité au sein du conseil d'administration (comparativement à 46,9 % pour la même période en 2017), seulement 42,9 % des entreprises ont déclaré que leur politique portait précisément sur la recherche et la sélection de candidates aux postes d'administrateurs.

Plus des deux tiers (68,8 %) de l'ensemble des entreprises comptent au moins une administratrice



et le tiers (33,7 %) des entreprises comptent deux administratrices ou plus.

Le pourcentage de conseils d'administration exclusivement masculins continue de diminuer au sein des entreprises qui divulguent le nombre d'administratrices dans leur conseil : ce pourcentage a chuté pour s'établir à 31,3 % en 2018 alors qu'il était de 37,3 % au cours de la période précédente en 2017. De même, le pourcentage d'entreprises comptant deux administratrices ou plus dans leur conseil a augmenté pour atteindre 33,7 % par rapport à 28 % en 2017.



Environ 32,3 % du total des sièges devenus vacants ou nouvellement créés dans les conseils d'administration ont été pourvus par des femmes dans la dernière année.

Peu d'entreprises se fixent des cibles quant au nombre de femmes siégeant à leur conseil d'administration, mais ces entreprises sont néanmoins de plus en plus nombreuses.



Une proportion de 17,2 % des entreprises ayant fait une divulgation ont adopté une cible en ce sens (comparativement à 12,4 % l'année précédente) et la majorité des entreprises du S&P/TSX 60 (53,6 %) se sont fixée une cible de représentation féminine au conseil d'administration (comparativement à 47,4 % l'année précédente).



La proportion d'entreprises dans lesquelles le chef de la direction est une femme est de seulement 3,3 %, et seulement 3,5 % des conseils d'administration sont présidés par une femme.



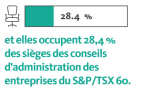
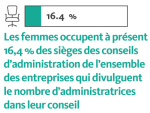
Il est très rare qu'une entreprise adopte une cible quant au nombre de femmes membres de sa haute direction.

Seulement 5,9 % de l'ensemble des entreprises ayant fait une divulgation (comparativement à 3,1 % l'année précédente) et 21,8 % des entreprises du S&P/TSX 60 ayant fait une divulgation (comparativement à 14,3 % l'année précédente) ont dit s'être fixé une cible en ce sens.

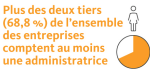
En ce qui concerne les pratiques visant à favoriser la diversité dans les conseils d'administration, force est d'admettre que l'esprit d'initiative des entreprises du S&P/TSX 60 fait contraste avec l'ensemble des entreprises ayant fait une divulgation. Les entreprises du S&P/TSX 60 sont par exemple très près de se conformer à l'objectif de la section canadienne du 30 % Club, qui aspire à ce que 30 % des sièges des conseils d'administration soient occupés par des femmes d'ici 2022.

	Ensemble des entreprises ayant fait une divulgation	Entreprises du S&P/TSX 60
Sièges au conseil d'administration occupés par des femmes (%)	16,4 %	28,4 %
Nombre moyen d'administratrices	1,29	3,31
Représentation féminine moyenne au conseil d'administration (%)	14,8 %	27,7 %
Conseils formés uniquement d'hommes (%)	31,3 %	0 %
Entreprises comptant 2 administratrices ou plus (%)	33,7 %	90,9 %
Entreprises ayant une politique sur la diversité axée sur l'augmentation du nombre d'administratrices (%)	42,9 %	85,7 %
Entreprises ayant des cibles de représentation féminine au conseil d'administration (%)	17,2 %	53,6 %

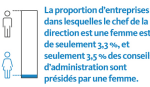
Au chapitre de la représentation féminine à la haute direction, les entreprises du S&P/TSX 60 se distinguent peu des autres. Ainsi, le pourcentage moyen de femmes à la haute direction dans l'ensemble des entreprises ayant fait une divulgation était de 15,8 %, comparativement à 17,5 % pour celles du S&P/TSX 60.



Pour la même période en 2017, les pourcentages correspondants étaient respectivement de 14,9 % et de 21 %.



Le pourcentage de conseils d'administration exclusivement masculins continue de diminuer au sein des entreprises qui divulguent le nombre d'administratrices dans leur conseil : ce pourcentage a chuté pour s'établir à 31,3 % en 2018 alors qu'il était de 32,9 % au cours de la période précédente en 2017. De même, le pourcentage d'entreprises comptant deux administratrices ou plus dans leur conseil a augmenté pour atteindre 33,7 % par rapport à 28 % en 2017.

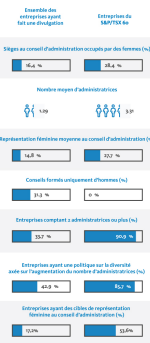


Une proportion de 12,2 % des entreprises ayant fait une divulgation ont adopté une cible en ce sens (comparativement à 11,4 % l'année précédente) et la majorité des entreprises du S&P/TSX 60 (13,6 %) se sont fixées une cible de représentation féminine au conseil d'administration (comparativement à 41,4 % l'année précédente).



Seulement 5,9 % de l'ensemble des entreprises ayant fait une divulgation (comparativement à 5,1 % l'année précédente) et 21,8 % des entreprises du S&P/TSX 60 ayant fait une divulgation (comparativement à 14,3 % l'année précédente) ont dit s'être fixé une cible en ce sens.

En ce qui concerne les politiques visant à favoriser la diversité dans les conseils d'administration, Force est d'admettre que l'espérance d'initiative des entreprises du S&P/TSX 60 fait contraste avec l'ensemble des entreprises ayant fait une divulgation. Les entreprises du S&P/TSX 60 sont par exemple très près de se conformer à l'objectif de la section canadienne du 30 % Club, qui aspire à ce que 30 % des sièges des conseils d'administration soient occupés par des femmes d'ici 2022.



Au chapitre de la représentation féminine à la haute direction, les entreprises du S&P/TSX 60 se distinguent peu des autres. Ainsi, le pourcentage moyen de femmes à la haute direction dans l'ensemble des entreprises ayant fait une divulgation était de 14,9 %, comparativement à 13,6 % pour celles du S&P/TSX 60.